

## METEO

Même si certains secteurs ont bénéficié de pluie (avec localement de la grêle), et que les températures ont baissé, les cultures continuent à souffrir du manque d'eau en particulier dans le nord de la région. Cet effet est encore accentué par le vent qui souffle fort depuis le début de la semaine.

## MAIS

### Pyrale

C'est la fin du vol.

### Diabrotica

Les captures se poursuivent dans les parcelles contaminées, mais le niveau de capture baisse sensiblement par rapport aux semaines précédentes. De nouvelles captures ont été enregistrées sur 3 nouvelles communes.

## MAÏS

**Pyrale** : fin du vol

**Diabrotica** :  
poursuite des  
captures

## BETTERAVES

**Cercosporiose**

	Sem 29	Sem 30	Sem 31
Altkirch	0	0	1
Artolsheim	0	1	0
Artzenheim	4	2	5
Balgau	1	1	0
Bantzenheim	0	1	1
Blodelsheim	3	0	5
Blotzheim	1	2	0
Bolsenheim	14	25	16
Fessenheim	2	1	3
Heiteren	0	3	0
Hindisheim	3	5	4
Ichtratzheim	0	2	0
Illzach	0	0	1
Kunheim	7	29	0
Mackenheim	0	0	6
Marckolsheim	0	4	2
Petit Landau	155	65	91
Saasenheim 1	0	2	12
Saasenheim 2	53	50	15
Sausheim	5	1	0
Urschenheim	2	5	2
Uttenheim 1	3	6	0
Uttenheim 2	0	2	1
<b>Total</b>	<b>253</b>	<b>207</b>	<b>164</b>

### Récapitulatif des captures

## BETTERAVES

Les premières tâches sont apparues après le 15 juillet en situations sensibles ou irriguées. Les parcelles des secteurs plus tardifs présentent également des symptômes depuis cette semaine. Avec le retour d'un peu d'humidité, l'évolution de la maladie sera très rapide, d'autant plus que les feuilles flétries par la canicule, ont eu le temps de se souiller au contact du sol. Les foyers de cercosporiose, maintenant repérables dans certaines bordures de parcelles, font craindre une pression croissante de la maladie au courant des prochaines semaines. Cette année, l'impact des attaques de cercosporiose pourrait avoir des conséquences encore plus marquées sur le rendement, dans les situations de retard végétatif provoqué par la canicule et la sécheresse des dernières semaines.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.